



# Veille réglementaire Produits phytosanitaires Mai 2011

## Nouveau

Grâce à un nouveau système de veille, nous pouvons désormais vous informer plus facilement sur l'actualité des produits phytosanitaires homologués. La rubrique extension d'usage sera donc mieux complétée et une nouvelle rubrique vient de naître : retrait d'usage.

*Cette lettre de diffusion est conçue et réalisée par l'iteipmai pour le compte de Terres d'Innovation, avec la collaboration du Service de la Qualité et de la Protection des Végétaux.*

[Inscription à l'annexe I](#)

[Nouvelles substances utilisables en  
Agriculture Biologique](#)

[Extension d'usage](#)

[Nouvelles autorisations  
provisoires](#)

[Retrait de substances actives](#)

[Retrait d'usage](#)

[Réglementation](#)

[Sécurité applicateur](#)

## Inscription à l'annexe I

### Avis sur l'acide S-abscissique

Le dossier de demande d'inscription à l'annexe I de cette substance a été reconnu par la commission comme conforme.

L'avis d'inscription ou de non inscription de cette substance sera prononcé au plus tard d'ici le 30 avril 2012.

>> lien

### **Avis sur *Bacillus amyloliquefaciens* subsp. *plantarum* D747**

Le dossier de demande d'inscription à l'annexe I de cette substance a été reconnu par la commission comme conforme.

L'avis d'inscription ou de non inscription de cette substance sera prononcé au plus tard d'ici le 30 avril 2012.

>> [lien](#)

### **Avis sur *Bacillus pumilus* QST 2808**

Le dossier de demande d'inscription à l'annexe I de cette substance a été reconnu par la commission comme conforme.

L'avis d'inscription ou de non inscription de cette substance sera prononcé au plus tard d'ici le 30 avril 2012.

>> [lien](#)

### **Avis sur la bêta-cyperméthrine**

Le dossier de demande d'inscription à l'annexe I de cette substance a été reconnu par la commission comme conforme.

L'avis d'inscription ou de non inscription de cette substance sera prononcé au plus tard d'ici le 31 mai 2012.

>> [lien](#)

### **Avis sur l'eugéno**

Le dossier de demande d'inscription à l'annexe I de cette substance a été reconnu par la commission comme conforme.

L'avis d'inscription ou de non inscription de cette substance sera prononcé au plus tard d'ici le 31 mai 2012.

>> [lien](#)

### **Avis sur le géranio**

Le dossier de demande d'inscription à l'annexe I de cette substance a été reconnu par la commission comme conforme.

L'avis d'inscription ou de non inscription de cette substance sera prononcé au plus tard d'ici le 31 mai 2012.

>> [lien](#)

### **Avis sur le métobromuron,**

Le dossier de demande d'inscription à l'annexe I de cette substance a été reconnu par la commission comme conforme.

L'avis d'inscription ou de non inscription de cette substance sera prononcé au plus tard d'ici le 30 avril 2012.

>> [lien](#)

### **Avis sur *Streptomyces lydicus* WYEC 108**

Le dossier de demande d'inscription à l'annexe I de cette substance a été reconnu par la commission comme conforme.

L'avis d'inscription ou de non inscription de cette substance sera prononcé au plus tard d'ici le 30 avril 2012.

>> [lien](#)

### **Avis sur le thymol**

Le dossier de demande d'inscription à l'annexe I de cette substance a été reconnu par la commission comme conforme.

L'avis d'inscription ou de non inscription de cette substance sera prononcé au plus tard d'ici le 31 mai 2012.

>> [lien](#)

## Inscription carbendazime

inscription à l'annexe I comme fongicide (décision du 10 mai 2011)

date d'entrée en vigueur : 01/06/2011

cultures concernées (source e-phy) :

### **cyproconazole (ALDUS, ALTO, ALTO MARATHON, ATEMI 10 PEPITE, PRIORI XTRA, TIPTOR S)**

Abricotier	Feuillus de foret	Pêcher
<b>Arbres et arbustes d'ornement</b>	Féverole	Peuplier
Avoine	Foret - arbres conifères	Platane
Betterave potagère et bette	Foret - arbres feuillus	Pois de conserve
Betteraves	Gazons de graminées	Pois protéagineux
Blé	Légumineuses fourragères	Prunier
Crucifères oléagineuses	Lupin	Seigle
	Orge	Triticale
		Vigne

>> lien

## Inscription cyproconazole

inscription à l'annexe I comme fongicide (décision du 27 avril 2011)

date d'entrée en vigueur : 01/06/2011

cultures concernées (source phytacta 2011) :

### **cyproconazole (ALDUS, ALTO, ALTO MARATHON, ATEMI 10 PEPITE, PRIORI XTRA, TIPTOR S)**

Abricotier	Feuillus de foret	Pêcher
<b>Arbres et arbustes d'ornement</b>	Féverole	Peuplier
Avoine	Foret - arbres conifères	Platane
Betterave potagère et bette	Foret - arbres feuillus	Pois de conserve
Betteraves	Gazons de graminées	Pois protéagineux
Blé	Légumineuses fourragères	Prunier
Crucifères oléagineuses	Lupin	Seigle
	Orge	Triticale
		Vigne

>> lien

## Inscription paclobutrazol

inscription à l'annexe I comme régulateur de croissance végétale (décision du 26 avril 2011)

date d'entrée en vigueur : 01/06/2011

cultures concernées (source phytacta 2011) :

### **paclobutrazol (BONZI)**

**Chrysanthème**  
**Cultures florales diverses**  
**Pélagonium**

### **CULTAR**

Pêcher

>> lien



## Nouvelles substances utilisables en Agriculture Biologique

Pas d'informations actuellement sur ce thème.



## Extension d'usage

### CARPOVIRUSINE 2000 (virus de la granulose CpGV)

CARPOVIRUSINE 2000 a été homologué / réhomologué sur différentes cultures pour lutter contre le carpocapse. Cultures concernées (source : e-phy) :

Noyer

Poirier-cognassier-nashi

Pommier

Pour en savoir plus : consulter [e-phy](#)

### GEOTION XL (cyperméthrine + chlorpyrifos-éthyl)

GEOTION XL a été homologué / réhomologué sur **pavot œillette** pour lutter contre les pucerons.

Pour en savoir plus : consulter [e-phy](#)

### JOAO et VOCAL (prothioconazole)

JOAO et VOCAL, produits fongicides ont été homologués / réhomologués sur différentes cultures. Nouveaux cultures et usages concernés (source e-phy)

Culture	Usage
Colza	Oïdium
Crucifères oléagineuses	Alternariose
	Cylindrosporiose
	Sclérotiniose
<b>Lin</b>	Oïdium ! modification du stade d'application (stade BBCH 30 à 69)

Pour en savoir plus : consulter [e-phy](#)

### MAXIM (triclopyr)

Le MAXIM a été homologué / réhomologué sur poirier.

Pour en savoir plus : consulter [e-phy](#)



## Nouvelles autorisations provisoires

### RANCONA 15 ME (ipconazole)

Autorisation provisoire prolongée jusqu'au 30 avril 2012 au plus tard. usages :

Culture	Usage
Blé	Carie
Orge	Charbon nu
	Helminthosporiose

>> [lien](#)



## Retrait de substances actives

Pas d'informations actuellement sur ce thème.



## Retrait d'usage

### **CHJ ANTI LISERONS DESHERBANT G (2.4 d + 2.4 mcpa)**

Ce désherbant a été retiré du marché  
Retrait définitif : 04/05/2011  
délai de distribution : 30/11/11  
délai d'utilisation : 30/11/112

Cultures concernées (source e-phy) :

Abricotier  
Amandier  
Cassissier  
Framboisier et autres rubus

Gazons de graminées  
Noisetier  
Noyer  
Pêcher

Poirier-cognassier-nashi  
**Pommier**  
Prunier  
**Rosier**

Pour en savoir plus : [consulter e-phy](#)

### **Spécialités à base de cyperméthrine**

Plusieurs spécialités insecticides, à base de cyperméthrine, ont été retirées du marché.  
Retrait définitif : 04/05/2011  
délai de distribution : 30/11/11  
délai d'utilisation : 30/11/112

Cultures concernées (source e-phy) :

#### **INSECT'ILC**

Abricotier  
Ail  
Betterave potagère et bettes  
Céleris

Chou  
**Cultures florales diverses**  
Jardins d'amateurs  
Pêcher

Poirier-cognassier-nashi  
Prunier  
**Rosier**  
Vigne

#### **RIPCORD 0,5 EAT**

Abricotier  
Amandier  
Aubergine  
Aetterave potagère et bette  
Ahou  
**Cultures florales diverses**

Jardins d'amateurs  
Maïs doux  
Noisetier  
Pêcher  
Poireau  
Poirier-cognassier-nashi

Poivron  
Prunier  
Radis  
**Rosier**  
Tomate  
Vigne

Pour en savoir plus : [consulter e-phy](#)

### **MAXIM (triclopyr)**

La substance de croissance MAXIM a été retirée sur **pommier** en raison d'une erreur de numéro d'usage.

Pour en savoir plus : [consulter e-phy](#)

## Spécialités à base de 2,4 mcpa

Différentes spécialités herbicides à base de 2,4 mcpa ont été retirées.

Retrait définitif : 04/05/2011

délai de distribution : 30/11/11

délai d'utilisation : 30/11/12

Cultures concernées (source e-phy) :

### **CALLIO M 400, CEPRIIL, UGECORMONE**

Avoine d'hiver et de printemps

Blé dur d'hiver et de printemps

Blé tendre d'hiver et de printemps

**Lin oléagineux et textile**

Orge d'hiver et de printemps

Riz

Seigle d'hiver

Pour en savoir plus : [consulter e-phy](#)

## Spécialités à base de daminozide

Différentes substances de croissance à base de daminozide ont été retirées.

Retrait définitif : 04/05/2011

délai de distribution : 30/11/11

délai d'utilisation : 30/11/12

Cultures concernées (source e-phy) :

### **ALAR 85, B-NINE**

**Cultures florales diverses**

### **AMELIO**

**Chrysanthème**

**Cultures florales  
diverses**

**Hortensia**

Pour en savoir plus : [consulter e-phy](#)

## Spécialités à base de manèbe

Différentes spécialités fongicides à base de manèbe ont été retirées.

Retrait définitif : 04/05/2011

délai de distribution : 30/11/11

délai d'utilisation : 30/11/12

Cultures concernées (source e-phy) :

### **DEQUINEBE et produits génériques**

Abricotier

Ail

Amandier

Aubergine

Asperge

Avoine

Betteraves

Blé

Céleris

Cerisier

Chataignier

Chicorée witloof

Concombre

Cornichon

Echalote

Fraisier

Haricot

Laitue

**Lin**

Mache

Melon

Noyer

Oignon

Orge

Pêcher

Pissenlit

Poireau

Poirier-cognassier-nashi

Pomme de terre

**Pommier**

Prunier

**Rosier**

Scarole, frisée

**Tabac**

Tomate

Vigne

Pour en savoir plus : [consulter e-phy](#)

## Spécialités à base de mancozèbe

Différentes spécialités fongicides à base de mancozèbe ont été retirées.

Retrait définitif : 04/05/2011

délai de distribution : 30/11/11

délai d'utilisation : 30/11/12

Cultures concernées (source e-phy) :

### **DEQUIZEBE MZ, MANCOSPOR, PENNFLUID, SANDOZEBE, SANDOZEBE DG, TRIMANOC BLEU, VONDOFLO**

Abricotier

Ail

**Arbres et arbustes  
d'ornement**

Artichaut

Asperge

Aubergine

Avoine

Betterave

Betterave potagère

Bette

Blé

Carotte

Cassissier

Céleris

Cerisier

Chicorée witloof

Chou

**Chrysanthème**

Concombre

Cornichon

Courgette

Crucifères oléagineuses

Echalote

Fraisier

Haricot

Laitue

Lentille

Mache

Melon

Navet rutabaga

Oignon

Orge

Pêcher

Poireau

Poirier-cognassier-nashi

Pois

Pomme de terre

**Pommier**

Prunier

**Rosier**

Scorsonère salsifis

Tomate

**Toutes espèces florales**

Vigne

Pour en savoir plus : consulter [e-phy](#)

## TOPSIN (thiophanate-méthyl)

TOPSIN, fongicide en traitement des semences a été retiré du marché.

Retrait définitif : 04/05/2011

délai de distribution : 30/11/11

délai d'utilisation : 30/11/12

Cultures concernées (source e-phy) :

Abricotier

Amandier

**Arbres et arbustes  
d'ornement**

Aubergine

Cerisier

Chou

**Cultures florales diverses**

Cultures légumières

Cultures porte-graines mineures

Echalote

Forêt

Fraisier

Haricot

Melon

Noisetier

Oignon

Pêcher

Poirier-cognassier-nashi

Pois

Pomme de terre

**Pommier**

Prunier

Tomate

Vigne

Pour en savoir plus : consulter [e-phy](#)

## VEREOR PLUS (triticonazole)

VEREOR PLUS, spécialité fongicide, a été retiré du marché.

Retrait définitif : 04/05/2011

délai de distribution : 30/11/11

délai d'utilisation : 30/11/12

Cultures concernées (source e-phy) :

**Arbres et arbustes  
d'ornement**

**Pelargonium  
Rosier**

Pour en savoir plus : consulter [e-phy](#)

## VYDATE (oxamyl)

VYDATE, spécialité nématocide, a été retiré du marché.  
Retrait définitif : 04/05/2011  
délai de distribution : 30/11/11  
délai d'utilisation : 30/11/112

Cultures concernées (source e-phy) :

Oeillet

Rosier

Tabac

Pour en savoir plus : [consulter e-phy](#)



## Réglementation

### Document guide sur les LMRs et systèmes d'extrapolation

Ce document donne les **lignes directrices** en ce qui concerne les groupes de plantes, possibilités d'extrapolation et données résidus à fournir pour **établir les LMRs** au niveau européen.  
Une nouvelle version, annulant la version de février 2008, vient de paraître.

Principales modifications :

- une **nouvelle définition** des **cultures majeures**
- la liste des **cultures très mineures obsolète**
- la **distribution des cultures** dans les zones Nord/Sud pour la France.

En effet, en matière de définition de LMR, la France a été découpée en 2 avec une zone Nord et Sud.

Entrée en application : **1<sup>er</sup> avril 2011**

1<sup>er</sup> avril 2013 pour les nouvelles cultures majeures

>> [lien](#)

### Evaluation de risque des substances actives

#### **acetochlor**

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active herbicide acetochlor.

>> [lien](#)

#### **Acide naphthyloxyacétique**

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active substance de croissance acide naphthyloxyacétique.

>> [lien](#)

#### **fluquinconazole**

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active fongicide fluquinconazole.

>> [lien](#)

#### **propargite**

L'EFSA vient de publier l'évaluation des risques de la substance active acaricide propargite.

>> [lien](#)

## Modification des LMR

### acétamipride

Une demande de modification de LMR a été portée pour la substance active **acétamipride** sur plusieurs cultures. L'étude a montré que les LMRs proposées sont suffisamment étayées par des données et qu'aucun risque pour le consommateur n'a été identifié.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
241020	Chou-fleur	0.01*	0.15
241990	Autres choux	0.01*	0.15
161020	Figues	0.01*	0.03

>> [lien](#)

### biphényl

Une demande de modification de LMR a été portée pour la substance active **biphényl** sur **noix de muscade et macis**. En effet, pour des raisons encore inexplicables, des résidus, au-dessus des valeurs autorisées, ont été détectés sur cette espèce.

La LMR proposée provient des données de contrôle (issues des méthodes recommandées par la FAO).

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0810090	<b>Noix de muscade</b>	0.05*	1
0870010	<b>Macis</b>	0.05*	1

>> [lien](#)

### chlorantraniliprole (DPX E-2Y45)

A la suite d'une demande de modification de LMR du chlorantraniliprole sur **carottes** et après évaluation cette demande a été acceptée.

La nouvelle LMR a donc été fixée à **0.08 ppm**.

>> [lien](#)

### cyflufénamide

Une demande de modification de LMR a été portée pour la substance active **cyflufénamide** sur plusieurs cultures. L'étude a montré que les LMRs proposées sont suffisamment étayées par des données et qu'aucun risque pour le consommateur n'a été identifié.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0130010	Pommes	0.02*	0.05
0130020	Poires	0.02*	0.05
0151010	Raisin de table	0.02*	0.15
0151020	Raisin de cuve	0.02*	0.15
0232010	Concombres	0.02*	0.04
0232030	Courgettes	0.02*	0.05
0233010	Melon	0.02*	0.04

>> [lien](#)

## difénoconazole

Une demande de modification de LMR a été portée pour la substance active **difénoconazole** sur **bettes**, **artichauts**, **brocolis**, **cardons** et **fraises**.

L'étude a montré que les LMRs proposées sont suffisamment étayées par des données et qu'aucun risque pour le consommateur n'a été identifié. Cependant, les métabolites dérivés des triazoles n'ont pas été pris en compte.

Il faut aussi savoir que les LMRs proposées pour l'artichaut et le cardon sont basées sur les utilisations pratiquées dans le Sud de l'Europe.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
252030	Bettes	0.05*	0.2
152000	Fraises	0.10	0.4
241010	Brocolis	0.20	1
270050	<b>Artichauts</b>	0.05*	0.15
270020	<b>Cardons</b>	0.3	4

>> lien

## dichlorprop-P

Une demande de modification de LMR a été portée pour la substance active **dichlorprop-P** sur **oranges**.

L'étude a montré que la LMR proposée est suffisamment étayée par des données et qu'aucun risque pour le consommateur n'a été identifié. Cependant, les métabolites dérivés des triazoles n'ont pas été pris en compte.

Il faut aussi savoir que les LMRs proposées pour l'artichaut et le cardon sont basées sur les utilisations pratiquées dans le Sud de l'Europe.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)
0110020	oranges	0.05*	0.2

>> lien

## diméthomorphe

Une demande de modification de LMR a été portée pour la substance active **diméthomorphe** sur plusieurs cultures.

Numéro de code	Cultures	LMR existante (mg/kg)	LMR proposée (mg/kg)	Commentaires
0110020	Oranges	0.05*	0.8	La LMR proposée est suffisamment étayée par des données et aucun risque pour le consommateur n'a été identifié pour les utilisations sud-européennes.
0251030	Scarole	1	Pas de proposition	Une LMR de 10 ppm, provenant de données disponibles, avait été proposée. Mais un risque important pour le consommateur est possible.
0251040	Cresson	1	10	La LMR proposée est suffisamment étayée par des données et aucun risque pour le consommateur n'a été identifié.
0251050	<b>Cresson de terre</b>	1	10	
0251070	Moutarde brune	1	10	
0251080	Feuilles et pousses de <i>Brassica</i> spp.	1	10	

>> lien

## Préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) : liste de plantes

La **liste de plantes** à partir desquels sont susceptibles d'être élaborées des **PNPP** à usage phytopharmaceutique vient de paraître. Cette liste est indicative et évolutive.

>> pour accéder à la liste

## PNPP : autorisation de mise sur le marché du purin d'ortie

L'arrêté autorisant la mise sur le marché du **purin d'ortie** vient de paraître. Il indique les conditions de fabrication, d'emploi et de commercialisation.

Utilisations préconisées :

- Usage **fongicide**, notamment contre le mildiou
- Usage **insecticide**, principalement contre les pucerons et les acariens
- **Activateur et régulateur de croissance** des végétaux.

>> lien

## Règlement concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques

Ce règlement qui remplace la directive 91/414 entre en application le **14 juin 2011**.  
Ci-joint une note de synthèse rappelant les principaux points.

>> note de synthèse



## Sécurité applicateur

Pas d'informations actuellement sur ce thème.



*Si vous souhaitez vous désinscrire à cette lettre de diffusion, cliquez ici.*  
*Recommander la veille réglementaire Terre d'Innovation, cliquez ici*